

CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 MARS 2024

Présents : Mmes BOISSEAU - CLOCHARD – BLANCHARD - SOUDET – TAUPIN - Mrs DUGUET —
CHARRON – LE MOUEL - BOURREAU

Hervé BOUCHARD a donné procuration à Isabelle BLANCHARD

Anne-Marie BARBIER a donné procuration à Brigitte TAUPIN

Charlotte CHENOT a donné procuration à Jean Marc DUGUET

Jean Paul DAVID a donné procuration à Jacques BOURREAU

Nicolas BONNEFOY a donné procuration à Caroline CLOCHARD

Stéphanie PERRINET a donné procuration à Béatrice BOISSEAU

DELIBERATION

- Signature du projet de bail avec le gérant pour la reprise de l'épicerie du village

Considérant que La Commune a fait réhabiliter le bâtiment ancienne boulangerie par la société SEM.VIE, dans le but de sous louer par délibération du 28 octobre 2022 ; le Conseil Municipal a validé la convention avec la société Mixte du pays de Vierzon (SEM.VIE) afin de réaliser une expérimentation visant à mettre en place un portage foncier permettant la réhabilitation d'un local commercial en centre Bourg de Saint Georges sur la Prée. Le local ciblé est l'ancienne boulangerie située 2 place des Tilleuls ; Considérant que la candidature de monsieur Olivier RAOUL, professionnel dans les domaines attendus, a été retenue,

Il convient aujourd'hui de signer un projet de bail de sous-location afin qu'il puisse effectuer les démarches auprès des administrations dans le but d'ouvrir le commerce début avril après avoir installé le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité.

Avis favorable : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

INFORMATION

Présentation au Conseil Municipal du Budget 2024 conformément aux préconisations de l'Administration.